



Handicap: près de 50.000 élèves sans "solution d'accompagnement", selon une commission d'enquête

(AFP) -

Près de 50.000 élèves en situation de handicap étaient sans "solution d'accompagnement" à la rentrée de septembre 2025, selon des données citées mardi par une commission d'enquête parlementaire.

Des chiffres de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) "nous ont été transmis la semaine dernière", a indiqué le député Sébastien Saint-Pasteur, rapporteur de la commission d'enquête sur les défaillances de prises en charge du handicap et de la santé mentale.

Ces chiffres font état de "près de 50.000 enfants sans solution d'accompagnement à la rentrée 2025 contre 36.000 en 2024, ce qui dénote une dégradation assez significative", a ajouté l'élu socialiste lors d'une audition mardi à l'Assemblée nationale de la ministre déléguée chargée du Handicap Charlotte Parmentier-Lecocq.

Cette dernière a précisé qu'il ne s'agissait pas "exactement d'enfants sans solution". Il s'agit d'"enfants qui ont une notification" administrative indiquant qu'ils ont besoin d'un Accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) "mais qui aujourd'hui soit n'ont pas d'AESH, soit pas le nombre d'heures prévues".

"On essaye de pallier cette situation en continuant nos recrutements d'AESH", a-t-elle souligné, insistant sur "la vraie volonté" de l'État "d'apporter des solutions aux enfants en situation de handicap."

"On a énormément progressé (...) on a recruté depuis 2017 67%" d'AESH "en plus" en passant de "53.800 ETP (emplois équivalents temps plein) en 2017 à 140.000 en 2025", a-t-elle mis en avant, "et nous avons un objectif de plus 2.000 sur 2025".

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit la création d'un nombre moindre de postes d'AESH (1.200).

Pour l'Unapei, une des principales associations dans le secteur du handicap intellectuel, le chiffre de près de 50.000 élèves sans accompagnement "n'est que la partie émergée de l'iceberg".

"Derrière, il y a des parcours interrompus, des familles fragilisées, des vies empêchées", a réagi sa vice-présidente Sonia Ahéhinnou dans un communiqué. "Un mauvais accompagnement ne se traduit pas seulement par une perte de chances éducatives: il accentue la précarisation des familles et finit par coûter encore plus cher à la société".

Afp le 28 oct. 25 à 18 54.